



## DEMANDE DE PASSEPORT

# Pour une personne majeure ou Une personne mineure émancipée

Pour toute demande, il est conseillé de faire, une **PRÉ-DEMANDE** sur le site du Gouvernement <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

- Connaître nom, prénoms, date et lieux de naissance des parents (pour remplir le formulaire si vous ne faites pas de pré-demande)

### UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Documents originaux + photocopies à fournir :

- 1 photo *d'identité en couleur, non découpée, de moins de 6 mois, de face, sans sourire, tête nue et sans lunettes*, au format 35mmx45mm.
- La carte d'identité en cours de validité
- Si création du passeport : en l'absence d'une carte d'identité en cours de validité, fournir une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Si renouvellement : ancien passeport
- Un justificatif de domicile (**facture** d'énergie, **échancier** EDF, **facture** d'eau, **facture** de téléphone fixe ou portable ou un **avis d'imposition** 2018)
- Si le demandeur est hébergé : fournir une attestation manuscrite stipulant que la personne y réside depuis plus de 3 mois, un justificatif de domicile de l'hébergeant et sa carte d'identité (photocopie acceptée)
- Un justificatif du nom d'usage (jugement de divorce, acte de décès du conjoint ou acte de mariage)
- **Coût : 86€** en timbres fiscaux disponibles chez les **buralistes** ou sur le site du Gouvernement <https://timbres.impots.gouv.fr>
- En cas de perte : une déclaration sera à remplir en Mairie
- En cas de vol : fournir une déclaration de vol produite par les services de Police Nationale ou de Gendarmerie